



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Transport régional : changements à l'horaire du circuit 50

JOLIETTE, le 27 avril 2024 – La MRC de Joliette, opérateur du circuit 50 effectuant le trajet entre Joliette et Montréal, et ses partenaires avisent la clientèle qu'à compter du 28 avril 2024, l'horaire du circuit 50 sera modifié.

Les modifications proposent un changement d'horaire mieux adapté aux besoins de la clientèle qui utilise ce service et permettront une optimisation des ressources sur ce circuit.

« Allant de Joliette à Montréal, en passant tant par l'autoroute 40 que par le milieu rural, le circuit 50 offre une très belle alternative au voiturage en solo, pour effectuer un déplacement en tout confort puisque les véhicules assignés sont des autocars et que le service est en fonction de 5h à minuit en semaine et de 7h 45 à minuit les week-ends », mentionne monsieur Pierre-Luc Bellerose, préfet de la MRC de Joliette.

Nouvel horaire

La division du transport de la MRC de Joliette invite tous les usagers du circuit 50 à bien consulter le nouvel horaire afin d'éviter d'éventuels contretemps.

Pour consulter celui-ci, [cliquez ici!](#)

Informations

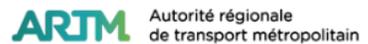
La MRC de Joliette rappelle à sa clientèle que le personnel de la division transport est là pour les accompagner dans leurs déplacements. Ainsi, pour connaître les horaires et l'état du service, nous vous invitons à communiquer avec le service des transports de la MRC de Joliette à l'aide du numéro suivant **450 756-2785**.

CHANGEMENT D'HORAIRE MAJEUR!

CIRCUIT 50

Consultez le nouvel horaire!
Effectif dès le **28 avril 2024.**

 mrcjoliette.qc.ca



-30-

Source :

Clara Chevrette, agente aux communications

communication@mrcjoliette.qc.ca

450 759-2237, poste 232